

*Ministère des Affaires Etrangères, de
la Coopération Régionale et des
Burkinabè de l'Extérieur*



*Burkina Faso
Unité-Progress-Justice*

**SEGMENT DE HAUT NIVEAU DU SOMMET
DE SIEM REAP-ANGKOR SUR UN MONDE SANS MINES.**

DECLARATION DU BURKINA FASO

DÉCLARATION DU BURKINA FASO

Prononcée par : **Madame B. Stella Eldine KABRE/KABORE**, Ministre
Déléguée auprès du Ministre de Affaires Etrangères, de la Coopération
Régionale et de des Burkinabè de l'Extérieur, Chargée de la Coopération
Régionale

Cambodge, le 25 novembre 2024

Vérifiez au prononcé

Excellence Monsieur le Premier Ministre ;

Mesdames et Messieurs ;

A l'entame de mon propos, je voudrais adresser mes sincères remerciements et ma profonde gratitude au Peuple et au Gouvernement du Royaume du Cambodge, pour l'accueil chaleureux et l'hospitalité dont ma délégation et moi-même bénéficions depuis notre arrivée dans cette belle ville de **Siem Reap-Angkor**.

Je voudrais, au nom du Président du Faso, Son Excellence le Capitaine Ibrahim TRAORÉ, Chef de l'État, vous remercier pour la tenue de ce Sommet sur une thématique dont la pertinence n'est plus à démontrer pour un pays comme le mien confronté à une crise sécuritaire marquée entre autres par l'utilisation des engins explosifs improvisés.

Ce Sommet se tient dans un contexte marqué par l'émergence de nouveaux défis mais également de nouvelles opportunités, liés notamment à la croissance démographique, l'accès aux services sociaux de base, l'autonomisation des femmes et des jeunes et l'accélération de la réalisation des ODD dans la dynamique de la décennie d'action et de la mise en œuvre du Pacte de l'Avenir.

Le Burkina Faso se réjouit de prendre part à ce Sommet deux mois après le Sommet de l'Avenir au cours duquel d'importants engagements ont été pris afin d'offrir aux générations présentes et futures, de meilleures conditions de vie.

Excellence Monsieur le Premier Ministre ;

Mesdames et Messieurs ;

Nous sommes réunis ici avec la ferme conviction qu'un monde sans mines est non seulement possible mais nécessaire pour garantir la sécurité et le développement durable auxquels nos communautés aspirent tant. En la matière, les exemples sont légion.

Que ce soit en Asie, au Sahel, notamment dans les pays de la Confédération des Etats du Sahel, ou ailleurs dans le monde, nos braves populations continuent hélas de payer le lourd tribut suite à l'utilisation des mines anti-personnel et aux engins explosifs improvisés en dépit des nombreux efforts consentis par nos Gouvernements et par la Communauté internationale y compris l'Office des Nations Unies pour les affaires de désarmement (UNODA) et l'Unité d'Appui à la mise en œuvre de la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel.

Il importe d'agir car les conséquences humanitaires catastrophiques, les dommages environnementaux ainsi que les impacts socio-économiques de l'utilisation des mines antipersonnel et des engins explosifs improvisés sont évidents. C'est pourquoi, l'exercice auquel nous nous prêtons ces jours-ci s'avère fort utile puisqu'il s'agit de rappeler nos engagements que nous avons ensemble pris vis-à-vis des textes pertinents pour débarrasser notre planète des mines anti-personnel et pour bâtir des Nations sécurisées, paisibles et résilientes. Dans cette perspective, notre engagement doit rester ferme tout comme notre détermination à travailler ensemble pour renforcer l'universalisation de la Convention, en soutenant les initiatives de sensibilisation, de déminage et d'assistance aux victimes.

Excellence Monsieur le Premier Ministre ;

Mesdames et Messieurs ;

Le Burkina Faso a ratifié la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel le 16 septembre 1998, affirmant ainsi son engagement en faveur d'un monde sans mines.

Cependant, depuis 2016, notre pays fait face à une menace liée aux engins explosifs improvisés (EEI), utilisés par des groupes terroristes opérant sur une partie du territoire. Ces dispositifs ont causé des milliers de pertes de vie humaines, des flux de population vers les zones sécurisées et entravé le développement socio-économique des régions affectées.

En réponse à cette menace, le Burkina Faso a adopté une stratégie nationale de lutte contre les EEI, pour la période 2023-2027, qui repose sur une approche intégrée pour renforcer la sécurité et la résilience de nos communautés dans les domaines de l'Éducation et de la sensibilisation.

De façon spécifique, il s'agit d'engager des actions d'éducation pour sensibiliser les populations aux dangers que constituent les EEI et les mines antipersonnel, en particulier dans les régions les plus affectées. Cela s'est traduit par la formation de nos forces de défense et de sécurité et l'allocation d'équipements appropriés pour accroître l'efficacité des opérations de déminage.

Dans la même veine, le Burkina Faso a, dans le cadre de la coopération régionale, intensifié la collaboration transfrontalière afin de limiter la circulation des composants utilisés dans la fabrication d'engins explosifs et promouvoir des initiatives de paix.

Excellence Monsieur le Premier Ministre ;

Mesdames et Messieurs ;

La sécurité, la paix et le développement que nous appelons de tous nos vœux ne peuvent être réalisés que par des actions robustes empreintes du sceau de la solidarité agissante.

C'est pourquoi notre plan d'action pour soutenir la mise en œuvre de la Convention doit reposer sur trois axes majeurs :

- **Accélérer le déminage** dans les zones touchées par les mines et les EEI, en adoptant des pratiques écologiquement durables pour restaurer les terres dévastées ;
- **Renforcer l'assistance aux victimes**, notamment par des programmes de réhabilitation physique, d'intégration socio-économique et de soutien psychologique, en collaboration avec les partenaires humanitaires ;
- **Intensifier la coopération internationale**, en mobilisant des ressources, des compétences techniques et des moyens financiers pour garantir que les États affectés disposent des outils nécessaires pour répondre aux exigences de la Convention.

Dans la même dynamique, le Burkina Faso salue les efforts fournis pour l'universalisation de la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel et se félicite de la tenue de la présente session notamment de la teneur de la Déclaration de Siem Reap-Angkor et du Plan d'Action 2025-2029 qui en résulteront.

Membre du Comité d'assistance aux victimes, mon pays, le Burkina Faso ne ménagera aucun effort pour apporter sa contribution à la réalisation de notre idéal.

Excellence Monsieur le Premier Ministre ;

Mesdames et Messieurs ;

Je voudrais terminer mon propos en adressant mes vives félicitations au Gouvernement cambodgien pour la bonne organisation de la présente session. Elle donne l'opportunité de renouveler les engagements pris lors des Conférences précédentes mais surtout de donner suite à ceux pris dans la **Déclaration de Siem Reap-Angkor** et le **Plan d'Action 2025-2029** de renforcer la coopération entre États Parties, organisations internationales et société civile pour parvenir à notre objectif commun, celui de bâtir ensemble un avenir prospère et résilient où chaque homme, chaque femme et chaque enfant pourra vivre sans la peur des mines et des EEI.

Je vous remercie.